« Un bon journal, c'est une nation qui se parle à elle-même ». Arthur Miller

www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°600 du 5 au 11 novembre 2026

EXTRÉMISME
LA RIPOSTE DES RELIGIEUX

COTON
LA FENÊTRE INDIENNE

ORPAILLEURS
L'ATTENTE À BAMAKO



COP31

PROMESSES À SEC

Les engagements climatiques s'accumulent, mais de nombreux projets maliens attendent encore leurs financements. À l'approche de la COP31, l'accès aux fonds reste difficile pour répondre aux besoins des producteurs et des communes.

GRATUIT
Ne peut être vendu

CANAL+
LE VRAI SHOW COMMENCE ICI
© DROITS RESERVES
SECRET STORY
NOUVELLE SAISON
DLE PRIME, TOUS LES SAMEDIS
A 20H30 GMT SUR CANAL+ MAGIC
© UEFA
UEFA CHAMPIONS LEAGUE
TOUS LES MERCREDIS A 19H00 GMT
SUR CANAL+ SPORT 2
LE DECODEUR HD
2000 FCFA* TTC
POUR 2 MOIS D'ABONNEMENT ACCESS
INSTALLATION OFFERTE
TOUTES LES CHAINES
+ DSTV ENGLISH PLUS
POUR 2000 FCFA** TTC
DE PLUS SUR VOTRE REABONNEMENT
*OFFRE VALABLE DU 1ER AU 30 NOVEMBRE 2026, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES, POUR TOUT NOUVEL ABONNEMENT DE DEUX MOIS A LA FORMULE ACCESS : DECODEUR HD A 2000 FCFA TTC, PARABOLE A 1000 FCFA TTC ET INSTALLATION OFFERTE. VOIR TARIFS ET CONDITIONS AUPRES DE VOTRE DISTRIBUTEUR AGREE ET SUR WWW.CANALPLUS.AFRIQUE.COM.
**OFFRE VALABLE DU 1ER AU 30 NOVEMBRE 2026. REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE MOYENNANT UN SUPPLEMENT DE 2000 FCFA TTC, ET PROFITEZ DE TOUTES LES CHAINES ET DE L'OPTION DSTV ENGLISH PLUS PENDANT 30 JOURS. OFFRE VALABLE UNE SEULE FOIS SUR LA PERIODE. VOIR TARIFS ET CONDITIONS AUPRES DE VOTRE DISTRIBUTEUR AGREE ET SUR WWW.CANALPLUS.AFRIQUE.COM.
36 555
COÛT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPERATEUR

ÉDITO

Bamako mérite mieux

À Bamako, se déplacer relève encore trop souvent de l'improvisation. Sotrama, taxis jaunes, moto-taxis et véhicules particuliers assurent l'essentiel d'un service qui devrait pourtant relever d'une véritable politique publique de mobilité. Chacun comble un vide, mais l'ensemble produit embouteillages, arrêts anarchiques, concurrence désordonnée et insécurité pour les usagers. Une capitale de plusieurs millions d'habitants ne peut durablement fonctionner ainsi. À Dakar, comme dans d'autres grandes villes africaines, l'État et les collectivités ont développé des réseaux publics de bus et, plus récemment, des systèmes de transport de masse. Bamako n'est pas condamnée à attendre un tramway pour commencer à s'organiser. L'idée n'est d'ailleurs pas nouvelle. En mars 2018, lors de sa visite au Mali, Recep Tayyip Erdoğan avait proposé un projet de Métrobus pour moderniser la circulation dans la capitale. Il n'a pas vu le jour. Plus récemment, le Mali a signé avec le constructeur russe KAMAZ un contrat portant sur 350 véhicules, pour plus de 30 milliards de francs CFA. La flotte annoncée comprend notamment des bus urbains, avec en perspective maintenance, formation et assemblage local. Ces investissements devraient être l'occasion de penser enfin un réseau cohérent : lignes identifiées, horaires, arrêts aménagés, tarifs connus, correspondances et desserte périurbaine. Les transporteurs privés peuvent y avoir leur place, mais dans un cadre organisé. Bamako aspire à devenir une capitale moderne. Cela passe aussi par la manière dont ses habitants vont travailler, étudier, se soigner ou simplement rentrer chez eux. Le transport urbain n'est pas un service secondaire. C'est une infrastructure essentielle de la ville et de son avenir collectif.

Massiré DIOP

LE CHIFFRE

400 000

C'est le nombre de livrets de lecture-écriture et de mathématiques destinés aux élèves des 1re et 2e années de l'enseignement fondamental, remis le 3 novembre 2026 à Bamako dans le cadre du projet MIQRA.

ILS ONT DIT...

• « Les autorités maliennes ne peuvent se soustraire à leur responsabilité de mener une enquête indépendante, impartiale et transparente sur les disparitions de Mountaga Tall et Cheick Mamadou Tall. Ces six mois d'incertitude et d'angoisse pour leur famille doivent cesser ». **Marceau Sivieude, directeur régional d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale**, le 3 novembre 2026.

• « Aujourd'hui encore, à travers le monde, des journalistes payent un lourd tribut pour avoir simplement dit la vérité. Au cours de l'année écoulée, au moins 34 journalistes ont perdu la vie. Or, six meurtres de journalistes sur sept restent impunis. Et dans les situations de conflit, le taux d'impunité avoisine les 100% ». **António Guterres, Secrétaire général de l'ONU**, le 2 novembre 2026, à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes.

RENDEZ-VOUS

7 novembre 2026 :
Concert de Demba Tandia au Centre international de conférences de Bamako (CICB)

9 au 13 novembre 2026 :
Deuxième édition du Salon international de la défense et de la sécurité (BAMEX 2026)

12 au 14 novembre 2026 :
Salon international du tourisme de Bamako (SITOUR 2026), au Parc national du Mali

13 au 15 novembre 2026 :
Première édition du Forum national du Hip-Hop malien, à Bamako

UN JOUR, UNE DATE

5 novembre 2006 : L'ancien président irakien Saddam Hussein est condamné à mort pour crimes contre l'humanité, trois ans après la chute de son régime à la suite de l'intervention militaire américaine en Irak.

UP



Le directeur général d'EDM-SA, **Madani Dravé** a reçu à Kigali le prix de meilleur manager africain dans le secteur énergétique et de la performance industrielle, décerné par le Prix africain de développement (PADEV).

DOWN



L'avocate, Me Halimé Saad Chaloub, jugée par défaut, a été condamnée le 4 novembre par la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) de Guinée à trois ans de prison ferme pour escroquerie au jugement.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Teghaza 001 est une météorite martienne découverte en 2022 dans le Sahara malien. Une étude publiée le 29 octobre dans la revue Science établit qu'elle s'est formée il y a au moins 4,1 milliards d'années. Son analyse apporte également des indices de la présence d'eau liquide sur Mars à cette époque.

COP31 : FINANCER L'ADAPTATION DU MALI

La COP31 s'ouvre le 9 novembre à Antalya, un mois après l'annonce de nouveaux objectifs climatiques par le Mali. Pour les producteurs et les communes, l'accès aux financements conditionne des réponses concrètes : mieux anticiper les pluies, protéger les récoltes et préserver les ressources en eau.

MOHAMED KENOUVI



À **Soufouroulaye**, dans la région de Mopti, des participants collectent de l'eau sur un **site maraîcher**. L'accès à l'eau et les systèmes d'irrigation font partie des investissements destinés à renforcer la résilience des communautés face aux effets du **changement climatique**.

À Sikasso et à Bougouni, des pauses pluviométriques ont perturbé les semis et exposé les cultures au manque d'eau pendant la campagne agricole 2026. Les pluies de septembre ont ensuite amélioré la situation dans plusieurs zones. Ce contraste, décrit le 8 octobre dans L'Essor par Mali-Météo, rappelle combien le calendrier des pluies compte pour les producteurs. Du 9 au 20 novembre, la 31ème Conférence des Nations unies sur le Climat réunira les négociateurs à Antalya, en Turquie. Le sommet des dirigeants est prévu les 11 et 12 novembre. « Les engagements politiques n'ont pas toujours été suivis des financements nécessaires à leur mise en œuvre », relève Gaoussou Berthé, expert en environnement et changements climatiques. Selon lui, de nombreux projets de la précédente Contribution déterminée au niveau national (CDN), qui prévoyait plusieurs milliards de dollars d'investissements, attendent les ressources envisagées.

Engagements Après une première contribution climatique en 2015 et une révision en 2021, le Mali a présenté les orientations de sa CDN de troisième génération lors d'un atelier de validation, le 1er octobre. L'objectif annoncé est une réduction de 25,25% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2035, par rapport au scénario de référence, dans l'énergie, l'agriculture et les déchets. Cet objectif d'atténuation complète les priorités d'adaptation, consacrées à la protection des populations, des activités et des ressources. La communication gouvernementale évoquait des recommandations pour finaliser le document. Les engagements financiers internationaux ont aussi progressé. La COP29 a fixé, en 2024, un objectif collectif d'au moins 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 pour l'action climatique dans les pays en développement, les pays développés prenant la tête de l'effort. La COP30 a ensuite appelé à tripler les financements de l'adaptation d'ici 2035. Ces montants concernent l'ensemble des pays bénéficiaires et différentes sources de financement. Au Mali, des ressources ont déjà été mobilisées. En avril 2026, le ministère de l'Environnement faisait état d'une trentaine de projets financés par le Fonds climat Mali pour plus de 20 milliards de francs CFA. Il s'agit d'un bilan cumulé des interventions de ce mécanisme national.

Adaptation « Nos pays font face à de nombreuses urgences, tandis que les ressources financières et les connaissances techniques nécessaires font souvent défaut », explique le Dr Ibrahim Togola, Président de Réso-Climat Mali et du Conseil d'administration de Mali-Folkecenter Nyetaa. Pour l'agriculture, il évoque plusieurs solutions : semences améliorées, assurance agricole, prévisions météorologiques et adaptation des périodes de semis. Leur intérêt repose sur la possibilité pour les producteurs de les utiliser au moment opportun. Cela suppose aussi une information compréhensible et un accompagnement dans les zones rurales. « Notre agriculture doit poursuivre sa transition pour mieux s'adapter aux changements climatiques », souligne-t-il. Les connaissances traditionnelles constituent un acquis, mais l'irrégularité des pluies et les variations de température appellent une évolution des pratiques. Le 12 octobre, le fonds InsuResilience Solutions Fund a annoncé son appui à l'extension d'une offre portée par OKO Mali. Le projet vise 40 000 ménages agricoles et prévoit d'associer assurance, alertes météorologiques sur téléphone et conseils en français et en bambara. Les partenaires prévoient aussi d'examiner si ces services peuvent réduire les risques et rendre l'assurance plus abordable. Ces besoins dépassent les exploitations. Le projet de Plan national d'adaptation 2026 - 2033, soumis à validation technique en août, retient six secteurs : agriculture, ressources en eau, écosystèmes forestiers, énergie, assainissement et santé.

> ***Les engagements politiques n'ont pas toujours été suivis des financements nécessaires à leur mise en œuvre.***

Accès La difficulté commence souvent avec la préparation du dossier. Les bailleurs demandent des études, une analyse des risques, des garanties de gestion et un suivi des résultats. « Le renforcement des capacités constitue une priorité », insiste Gaoussou Berthé. La Banque nationale de développement agricole (BNDA) et Mali-Folkecenter Nyetaa figurent désormais parmi les entités accréditées auprès du Fonds vert pour le climat. Elles disposent ainsi d'une voie d'accès aux ressources, chaque projet restant soumis à une décision de financement. Une subvention et un prêt impliquent des obligations différentes pour le porteur du projet, notamment en matière de remboursement. Les conditions de financement influencent ainsi le coût des solutions proposées et les possibilités de les rendre accessibles aux producteurs. Le parcours de la BNDA illustre le travail préalable. Le Fonds vert a approuvé une aide de 647 760 dollars pour préparer un programme de financement agricole adapté au climat. Le dossier, daté de juillet 2026, prévoit notamment des études de faisabilité, une analyse des risques et la conception des modalités de crédit.

▶▶▶

REPÈRES

9 au 20 novembre 2026 :
COP 31 à Antalya en Turquie

Contribution déterminée au niveau national 3.0 :
Réduction de 25,25% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035

20 milliards FCFA :
Projets financés par le Fonds climat Mali (Bilan avril 2026)

La BNDA prévoit aussi une contribution de 89 500 dollars pour couvrir une partie des prestations de conseil et des dépenses de fonctionnement de l'équipe chargée du programme. Le dossier prévoit également de définir les modalités de consultation des acteurs concernés et d'étudier la situation des femmes et des hommes, afin d'en tenir compte dans la conception du programme. L'aide concerne la préparation du programme, avant la décision sur les investissements proposés. Le dossier identifie des besoins de compétences spécialisées, des lacunes dans les données et des contraintes liées au contexte sécuritaire. « De nombreuses promesses ont été faites et des fonds ont été ouverts. Malheureusement, les enveloppes disponibles restent encore très en deçà des attentes », observe le Dr Togola. Gaoussou Berthé estime aussi que les rivalités géopolitiques et les priorités économiques, sécuritaires et militaires des grandes puissances compliquent la mobilisation des ressources.

Dommages Pour les populations déjà touchées, la question concerne aussi les pertes subies. Le fonds consacré aux pertes et préjudices, créé à la COP27 en 2022 puis doté d'un cadre d'opérationnalisation à la COP28, peut notamment soutenir le relèvement et la reconstruction après des événements climatiques extrêmes. Son enveloppe de démarrage atteint 342 millions de dollars. Au 29 juin 2026, après la clôture du premier appel, les demandes déposées à l'échelle mondiale représentaient 2,8 milliards de dollars pour 119 pays. Documenter les dommages et les besoins de réponses constitue une étape essentielle pour solliciter cet appui. Parallèlement, l'insécurité complique la gestion des ressources naturelles. Gaoussou Berthé signale que des agents des eaux et forêts ont quitté certaines zones, avec des risques accrus de déforestation. Les communes constituent pour lui un échelon important de l'action : « les changements climatiques doivent être intégrés dans les politiques de développement des collectivités territoriales, notamment dans les Programmes de développement économique, social et culturel (PDESC) des communes ». Financer une installation implique aussi de prévoir son entretien, la formation de ses utilisateurs et les dépenses de fonctionnement, afin de maintenir les services accessibles aux habitants des communes dans la durée.

Résultats Gaoussou Berthé recommande un bilan des engagements précédents, des réalisations et des obstacles pour préparer le plaidoyer malien. Il préconise une présentation précise des projets et des financements recherchés. Le marché carbone figure aussi parmi les pistes qu'il évoque, avec des compétences nationales à consolider. Un suivi distinguant les montants annoncés, les financements approuvés et les sommes effectivement décaissées permettrait aussi de préciser les ressources disponibles pour les projets maliens. Les 59 indicateurs volontaires d'adaptation adoptés à la COP30 offrent un cadre pour apprécier les progrès. Leurs méthodes continuent d'être précisées et leur utilisation relève du choix des pays. Ils ne conditionnent pas l'accès aux financements. Nos deux interlocuteurs défendent une mobilisation commune de l'Afrique et du Sahel pour obtenir davantage de ressources et en faciliter l'accès. Pour les producteurs, les réponses prennent la forme de prévisions utilisables, de semences adaptées et d'un accompagnement agricole accessible. Pour les communes, elles passent par des investissements intégrant les risques climatiques. C'est à cette échelle que les engagements internationaux prennent un sens concret. ■

3 QUESTIONS À



DR IBRAHIM TOGOLA

Président de Réso-Climat Mali et du Conseil d'administration de l'ONG Mali-Folkecenter Nyetaa

1 Quel bilan faites-vous des initiatives d'adaptation climatique au Mali ?

Le Mali dispose d'une politique en matière de climat, de l'Agence de l'environnement et du développement durable pour coordonner les initiatives et d'un Comité national Changements climatiques. Des mesures, comme l'exonération des équipements d'énergies renouvelables, facilitent l'accès aux solutions alternatives. Malgré des moyens limités, des actions sont engagées depuis plusieurs décennies. Elles doivent être renforcées.

2 Qu'est-ce qui freine principalement les efforts d'adaptation des populations ?

Le premier obstacle est le manque de connaissances. L'imprévisibilité de l'hivernage et les chocs de température imposent de nouvelles solutions. Il faut renforcer l'éducation et la formation pour aider les producteurs à exploiter les prévisions météorologiques et à anticiper les risques. Ces efforts nécessitent aussi des moyens, particulièrement en milieu rural.

3 Quelles devraient être les priorités du Mali lors de la COP31 ?

L'Afrique, particulièrement le Sahel, doit renforcer sa coordination et faire pression pour que les engagements financiers soient honorés et les fonds suffisamment alimentés. Il faut aussi faciliter l'accès des États à ces ressources, car les procédures restent difficiles. Le plaidoyer auprès des pays industrialisés est essentiel pour qu'ils respectent leurs engagements et permettent aux pays vulnérables de faire face aux défis climatiques.

COP31 : NÉGOCIER MALGRÉ LES DIVISIONS

À Antalya, les intérêts énergétiques et les rivalités géopolitiques pèseront sur les négociations climatiques. La coopération entre États reste déterminante pour transformer les engagements collectifs en actions.

Mohamed KENOUVI



La **COP 31**, du 9 au 20 novembre 2026 à Antalya, renferme **plusieurs enjeux.**

Limiter le réchauffement à 1,5°C, accélérer la transition énergétique et protéger les populations. Les objectifs de la diplomatie climatique restent ambitieux, mais leur réalisation se heurte aux divergences économiques et politiques. Prévue du 9 au 20 novembre 2026 à Antalya, en Turquie, la COP31 rassemble des États aux priorités différentes. La réduction des émissions et la place des énergies fossiles figurent parmi les dossiers sensibles. À la COP28, en 2023, les pays avaient convenu d'une transition hors des énergies fossiles dans les systèmes énergétiques. À Belém, lors de la COP30 en 2025, plus de 80 pays ont soutenu une feuille de route en ce sens. Faute de consensus, elle a été écartée du texte final. Le 3 novembre, la présidence brésilienne de la COP30 a présenté sa propre feuille de route sur cette transition. Issue de consultations internationales, cette contribution volontaire reste extérieure aux négociations. Elle propose des pistes d'action adaptées aux situations nationales, sans constituer un accord adopté par les États.

Divisions Pour certains pays, la transition énergétique représente une nécessité climatique et une occasion de développer de nouvelles industries. Pour d'autres, les recettes pétrolières, les emplois et les besoins énergétiques rendent une transformation rapide délicate. Les discussions concernent aussi les rythmes de transformation, les garanties pour les travailleurs et les moyens d'assurer une énergie disponible et abordable pendant la transition, selon les situations nationales. Le financement et l'accès aux technologies compliquent les discussions. Les pays en développement réclament un soutien pour réduire leurs émissions tout en poursuivant leur développement. Le partage des responsabilités et les modalités de l'aide entretiennent les désaccords. Le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris, effectif depuis le 27 janvier 2026, modifie aussi les équilibres diplomatiques. La coopération des grandes puissances demeure essentielle à la réduction des émissions mondiales. La conférence abordera également l'adaptation, la transition juste et l'application des engagements précédents. Particularité de cette édition, la Turquie assurera la présidence de la COP31, tandis que l'Australie conduira les négociations. Les discussions porteront notamment sur la poursuite du programme de travail sur l'atténuation, prévu jusqu'en 2026. Ce dispositif organise des échanges et des rencontres consacrés aux investissements pour accélérer la réduction des émissions. Son avenir offre un dossier concret sur lequel apprécier la capacité des États à maintenir une coopération malgré leurs divergences et à donner une continuité aux engagements climatiques. ■

COP31 : DES ENGAGEMENTS MONDIAUX AUX OBJECTIFS DU MALI

Du 9 au 20 novembre 2026, Antalya accueillera la COP31. Au Mali, les autorités ont présenté en octobre un nouvel objectif de réduction des émissions à l'horizon 2035.

1. Douze jours de conférence

Rendez-vous : 31ème Conférence des Nations unies sur le climat
Dates : 9 au 20 novembre 2026
Lieu : Antalya, Turquie
Sommet des dirigeants : 11 et 12 novembre

2. 59 indicateurs volontaires d'adaptation

Adoption : COP30, en 2025
Objectif : Mesurer les progrès de l'adaptation climatique
Méthodes de suivi : En cours d'affinement

3. Objectif collectif de financement climatique d'ici 2035

Au moins 300 milliards de dollars par an
Bénéficiaires : Pays en développement
Mobilisation : Pays en première ligne
Décision : COP29, en 2024
Adaptation : Appel à tripler les financements d'ici 2035 adopté à la COP30

4. Réduction des émissions

Objectif annoncé par le Mali pour 2035 : 25,25%
Cadre : Contribution déterminée au niveau national, CDN 3.0
Secteurs : Énergie, agriculture et déchets
Comparaison : Scénario de référence

5. Six secteurs prioritaires d'adaptation

Dans le projet de Plan national d'adaptation 2026–2033 :
• Agriculture • Ressources en eau
• Écosystèmes forestiers • Énergie
• Assainissement
• Santé

6. Plus de 20 milliards de francs CFA

Dispositif : Fonds climat Mali
Projets financés : Une trentaine
Référence : Bilan ministériel communiqué en avril 2026

Source : CCNUCC, Calendrier de la COP31 et décisions des COP29 et COP30, Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, Communications des 3 avril, 10 août et 1er octobre 2026.

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo
N°600 du 5 au 11 novembre 2026
www.journaldumali.com Journal du Mali

CANAL+



Nomad EDUCATION
LA PLATEFORME DE REUSSITE SCOLAIRE POUR TOUS

DU 10 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE
1 MOIS GRATUIT *
A L'OPTION Nomad+
POUR LES ABONNES CANAL+

*Offre valable une seule fois sur la période du 10 septembre au 31 octobre 2026.

TELECHARGEZ MAINTENANT
Disponible sur App Store
Google play

EXTRÉMISME VIOLENT : QUEL RÔLE POUR LES RELIGIEUX ?

Remis au Premier ministre le 29 octobre, le Document de Bamako propose une contribution religieuse à la prévention de l'extrémisme violent. Formation des Imams, guides de prêches et radios constituent des relais déjà expérimentés au Mali, où l'insécurité complique les interventions auprès des populations.

MASSIRÉ DIOP

« Nous étions très préoccupées par l'avenir de notre jeunesse, de nos enfants », déclarait Diakité Kadia Togola, Présidente de l'Union nationale des associations de femmes musulmanes du Mali, lors de la remise du document. Ces propos, rapportés par InfHonnete, expriment les attentes d'une organisation appelée à participer à sa diffusion. Intitulé « Document de Bamako pour la déconstruction du discours extrémiste au Mali », le texte est porté par le Haut Conseil Islamique. Son contenu intégral n'a pas pu être consulté pour cet article. Lors de sa remise par Ibrahim Kontao, Premier Vice-Président du HCIM, le Premier ministre Abdoulaye Maïga a appelé les institutions et la société civile à accompagner sa diffusion.



Remise du **Document de Bamako** au Premier ministre le 29 octobre 2026 au CICB.

> ***Les autorités comptent sur l'influence et la proximité des responsables religieux avec les communautés pour répondre aux justifications religieuses de la violence.***

Les autorités comptent sur l'influence et la proximité des responsables religieux avec les communautés pour répondre aux justifications religieuses de la violence. Le 16 juillet 2026, le ministère des Affaires religieuses sollicitait déjà le HCIM pour élaborer et vulgariser un document de référence contre les discours de haine. Cette mobilisation rejoint la Politique nationale engagée en 2018, dont le plan d'action 2022–2026 arrive à échéance.

Relais Des initiatives antérieures à ce document montrent les relais mobilisables auprès des populations. Dans un bilan publié en avril 2023, le PNUD indiquait que le projet PARLER, conduit avec Think Peace, avait formé 120 acteurs religieux au guide de prêches et sermons dans cinq cercles, dont Bla et Koutiala. À Koutiala, Aïssata Coumaré, enseignante de médersa, expliquait : « j'ai mieux compris le concept de cohésion sociale prôné par le Coran ». Elle souhaitait sensibiliser ses élèves à l'extrémisme violent. À Bla, le représentant de la Conférence épiscopale Marc Sangaré témoignait d'une collaboration renforcée avec l'Imam Mohamed Kamena. Le programme avait également mobilisé 27 radios et préparé avec des acteurs religieux des messages destinés aux réseaux sociaux. Ce bilan décrit les formations et la diffusion des messages. Leur effet sur les recrutements reste à documenter. La formation des Imams se poursuit. Le 22 août 2026, un concours organisé à Bamako proposait 80 places à l'Institut Mohammed VI de Rabat, dont 40 destinées au renforcement des capacités d'Imams déjà en exercice. Les enseignements prévus comprennent la prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme.

Cadre La Constitution du 22 juillet 2023 garantit les libertés de conscience, de religion et d'expression à son article 14. L'article 32 rattache la laïcité à la tolérance, au dialogue et au libre exercice des cultes dans le respect de la loi. Le Code pénal du 13 décembre 2024 réprime, notamment à l'article 255-1, l'incitation et l'apologie du terrorisme. L'outil religieux relève de la prévention. La réponse judiciaire repose sur les infractions définies par la loi.

Moyens L'accès aux populations constitue une contrainte concrète. Dans un entretien publié par L'Essor le 2 septembre 2026, Dame Seck, chargé de communication au Secrétariat permanent de lutte contre l'extrémisme violent, expliquait que l'insécurité compliquait les déplacements dans certaines régions. « Notre principal défi reste donc véritablement l'insécurité », soulignait-il. Les équipes privilégient alors les médias pour poursuivre la sensibilisation. L'expert évoquait également le chômage, le sentiment d'injustice et les logiques de vengeance parmi les facteurs de radicalisation. Ces observations replacent la contribution des religieux dans une politique comprenant aussi l'accès aux services, la justice et les perspectives économiques. Pour le Document de Bamako, la diffusion annoncée doit passer par des rencontres, des prêches et des conférences. Sory Ibrahim Cissé, Président du Conseil national de la jeunesse, a également annoncé la participation de son organisation à sa vulgarisation. La communication officielle du 29 octobre présente les objectifs de la mobilisation. Le budget, les langues de diffusion, le calendrier et le suivi des actions demandent encore à être précisés. Le Premier ministre a lui-même rappelé que « la sécurité ne saurait être pleinement consolidée sans la confiance des populations ». ■

EN BREF

DÉCENTRALISATION : LE HCC OUVRE SA DEUXIÈME SESSION

Le Haut Conseil des Collectivités (HCC) a ouvert, le 2 novembre à Bamako, sa deuxième session ordinaire de l'année 2026. Les travaux, prévus jusqu'au 1er décembre, sont placés sous le thème « Décentralisation et Refondation de l'État au Mali : pour une gouvernance territoriale efficace et responsable ». Durant un mois, les conseillers examineront plusieurs projets de textes transmis par le gouvernement pour avis, ainsi que différentes questions inscrites à l'ordre du jour. Le président du HCC, Mamadou Satigui Diakité, a également insisté sur la gestion rigoureuse et transparente des ressources destinées au développement local, notamment celles issues du Fonds minier de développement local. La session intervient alors que les autorités poursuivent la réorganisation territoriale et le renforcement du rôle des collectivités. L'institution entend formuler des avis et propositions destinés à améliorer les politiques publiques et à mieux prendre en compte les préoccupations des territoires. Des formations sur l'intelligence artificielle sont également prévues au profit des conseillers et cadres du HCC pendant les travaux de session. ■



DRAMANE YACOUBA **DIALLO**

« Les femmes ne sont pas seulement des personnes à protéger »

À l'occasion du 26ème anniversaire de la Résolution 1325 des Nations unies sur les Femmes, la Paix et la Sécurité, plusieurs acteurs se sont retrouvés à Bamako. Directeur pays du DCAF au Mali, Dramane Yacouba Diallo revient, à partir de son intervention, sur la place des femmes dans les processus de paix, les actions menées avec les forces de défense et de sécurité et les priorités à consolider.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUVI

Que représente la Résolution 1325, vingt-six ans après son adoption ?
Elle rappelle une idée essentielle : les femmes ne sont pas seulement des personnes à protéger, mais des actrices de la prévention des conflits, de la résolution des crises et de la consolidation de la paix. Au Mali, les défis liés à l'insécurité, aux tensions communautaires, aux violences basées sur le genre et aux effets du changement climatique soulignent l'importance d'une approche inclusive de la sécurité.

Comment cette participation peut-elle se traduire concrètement dans le secteur de la sécurité ?
Une sécurité durable repose sur des forces professionnelles, respectueuses des droits humains, responsables et proches des populations. Elle suppose aussi que les femmes participent pleinement aux décisions et aux mécanismes qui concernent leur sécurité. Renforcer leurs compétences et leur leadership permet d'aller vers une gouvernance plus inclusive.

Quelles actions le DCAF a-t-il récemment menées dans ce sens ?
En septembre, nous avons renforcé les capacités de cent femmes de la Police sur le genre, le leadership féminin, la gestion des risques personnels et du stress. Nous avons aussi organisé des séances de dialogue entre femmes leaders communautaires et personnel féminin des forces de défense et de sécurité. Elles ont porté sur les violences basées sur le genre, le cadre juridique de protection et les mécanismes locaux de signalement et de référencement.

Qu'avez-vous retenu de ces échanges ?
Le dialogue direct favorise la compréhension mutuelle, fait évoluer les perceptions et permet d'identifier des possibilités concrètes de collaboration. La sensibilisation est une première étape, mais elle doit être prolongée par des échanges réguliers, des mécanismes de coordination fonctionnels et un suivi dans la durée.

Quelles priorités avez-vous pour la suite ?
La participation des femmes aux mécanismes de décision doit encore être renforcée. Les réponses aux violences basées sur le genre doivent être mieux coordonnées et les initiatives de dialogue consolidées. Les questions liées au climat, aux ressources naturelles et à la sécurité demandent des réponses concertées, dans lesquelles les femmes doivent pouvoir faire entendre leur voix. ■



COTON : L'INDE PROLONGE L'EXONÉRATION DES IMPORTATIONS

L'Inde a prolongé jusqu'au 31 décembre 2026 l'exonération des droits de douane sur ses importations de coton, en vigueur depuis le 1er juin. Pour le Mali, troisième fournisseur du marché indien en 2024, cette décision maintient un débouché important, au moment où la campagne nationale s'annonce très incertaine.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Le gouvernement indien a confirmé le 31 octobre la prolongation de deux mois de l'exonération totale des droits de douane sur le coton importé. La mesure vise à assurer l'approvisionnement de l'industrie textile à des prix compétitifs et à soutenir les besoins des filatures. Cette décision intervient alors que l'Inde importe davantage de coton pour alimenter son industrie. Entre août 2025 et juin 2026, les volumes importés ont progressé de 72% sur un an, selon les données commerciales indiennes. Une évolution qui ouvre des possibilités aux fournisseurs étrangers, dont le Mali. Cette ouverture intervient alors que les filatures indiennes cherchent à compenser une offre nationale moins abondante et des coûts d'approvisionnement élevés. Pour Bamako, l'enjeu est double : préserver ce marché et disposer de volumes suffisants pour répondre à une demande devenue plus favorable dans les prochains mois. En 2024, l'Inde a importé 451 426 tonnes de coton brut pour 989 millions de dollars. Le Mali occupait la troisième place, derrière l'Australie et les États-Unis, avec 75 040 tonnes évaluées à 138,5 millions de dollars, soit environ 14% de la valeur des achats indiens. L'Inde était aussi, cette année-là, le premier débouché du coton brut malien.



Récolte de **coton** dans un champ à Ségou.

Rester compétitif L'exonération ne garantit cependant pas une hausse automatique des commandes. La qualité, les volumes disponibles, les délais de livraison et les coûts logistiques jusqu'aux ports d'embarquement restent déterminants pour conserver une place sur ce marché très disputé. Au Mali, la campagne de commercialisation a été lancée le 19 octobre. L'objectif national est fixé à 598 500 tonnes de coton graine, contre 433 700 tonnes produites en 2025. Mais les difficultés d'accès aux engrais et les pluies irrégulières signalées dans certaines zones pourraient peser sur les rendements. « Cette année, nous avons fait peu de coton à cause du manque d'engrais. Les résultats seront en deçà des prévisions. Nous sommes actuellement dans la phase de récolte », témoigne Seydou Coulibaly, producteur et membre de la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali à Dioïla. Son constat rappelle que l'ouverture du marché indien ne produira ses effets que si l'offre malienne suit. ■

Données 2024

Importations de l'Inde via le Mali :
75 040 tonnes

Importations totales de l'Inde :
451 426 tonnes

EN BREF

BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE, UNE ALTERNATIVE POUR LE FINANCEMENT DU SECTEUR

L'Afrique dispose d'une Banque africaine de l'énergie. Créée par l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) et Afreximbank, elle doit financer des projets énergétiques et réduire la dépendance du continent aux capitaux extérieurs et aux importations d'hydrocarbures. Dotée d'un capital autorisé de 5 milliards de dollars, l'institution couvrira toute la chaîne énergétique, de l'exploration au raffinage, en passant par le transport, le stockage et la distribution. Environ 500 millions de dollars ont été mobilisés pour lancer ses activités. La banque a été établie à Abuja le 31 octobre par les 18 pays membres de l'APPO et Afreximbank. Elle doit soutenir des projets africains, notamment des raffineries et des infrastructures transfrontalières. Le ministre ivoirien Mamadou Sangafowa Coulibaly préside son Assemblée Générale pour un an. L'Égyptien Helmy Ghazi a été choisi comme Président de l'institution. Cette création intervient alors que les besoins d'investissements énergétiques du continent sont estimés à 200 milliards de dollars. Le recul des financements internationaux destinés aux hydrocarbures complique plusieurs projets. ■

Mobile Money Les plafonds relevés depuis le 2 novembre

Depuis le 2 novembre, les utilisateurs de Mobile Money au Mali sont soumis à de nouvelles règles. La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé les plafonds de monnaie électronique et renforcé l'encadrement des transferts entre particuliers via la Plateforme interopérable du Système de paiement instantané (PI-SPI). Pour les clients identifiés, le plafond des avoirs détenus auprès d'un même émetteur est passé de 2 à 4 millions de francs CFA. Le cumul mensuel des rechargements et transactions a été porté de 10 à 15 millions. Orange Finances Mobiles Mali applique ces dispositions depuis cette date. Autre changement, les transferts interopérables peuvent désormais relier un compte de Mobile Money à une banque, un établissement de paiement ou une institution de microfinance participant à PI-SPI. Lancée par la BCEAO en septembre 2025, la plateforme facilite les paiements instantanés entre les acteurs financiers de l'UEMOA. Pour les transferts entre particuliers, la réception reste gratuite. Les envois cumulés jusqu'à 8 000 francs CFA par jour le sont également. À partir de 8 001 francs, une tarification pouvant atteindre 0,8% peut être appliquée selon les établissements. Ces nouvelles règles renforcent l'interopérabilité dans un marché où le Mobile Money occupe une place importante dans les paiements quotidiens. Pour les usagers maliens, elles élargissent les possibilités de transfert et augmentent les montants pouvant être conservés et mobilisés sur les comptes électroniques. Pour les opérateurs, cette évolution impose aussi une adaptation technique et tarifaire afin d'assurer des échanges fluides entre des réseaux jusqu'ici souvent cloisonnés. ■

Niaga Faire des langues locales un outil d'inclusion numérique

L'accès aux services numériques reste inégal, entre qualité de la connexion, maîtrise de l'écrit et faible présence des langues locales sur de nombreuses plateformes. Présentée sous le nom de Niaga, une application veut partir de ces réalités en misant sur la voix et les langues parlées au quotidien.

Le principe annoncé est celui d'un réseau social utilisable avec ou sans Internet, capable de parler et de traduire plusieurs langues de l'espace AES. Le support de présentation cite notamment le bambara, le mooré et le haoussa. Concrètement, un utilisateur pourrait choisir sa langue, dicter un message, écouter une réponse ou consulter un contenu sans être obligé de passer par une interface entièrement écrite en français. Pour une personne peu alphabétisée, un commerçant habitué à travailler oralement ou un habitant d'une zone où la connexion est instable, cette possibilité peut changer la manière d'accéder au numérique. Le projet ne s'arrête pas aux échanges entre utilisateurs. Niaga est présenté comme une « super-application » regroupant commerce en ligne, paiements, emploi et démarches administratives. Des services liés à l'éducation, à la santé et à l'agriculture sont également annoncés. L'idée est de réunir dans un même espace des usages aujourd'hui dispersés. Photos sonores, messages vocaux et outils de discussion assistés par l'Intelligence Artificielle figurent aussi parmi les fonctions prévues.



Visuel de présentation de **Niaga** montrant ses fonctions de messagerie et de **traduction en langues locales**.

Numérique accessible Cette orientation vers les langues locales constitue l'un des points les plus intéressants du projet. Beaucoup d'outils numériques utilisés dans le pays sont pensés d'abord pour des personnes francophones, à l'aise avec l'écrit et disposant d'une connexion régulière. Niaga cherche au contraire à toucher aussi ceux qui communiquent surtout à l'oral ou qui utilisent peu les interfaces classiques. La plateforme devra cependant faire ses preuves dans les usages quotidiens. La qualité des traductions, la reconnaissance des accents et des façons de parler, le fonctionnement hors connexion, le coût des services et la protection des données personnelles seront déterminants. Il faudra aussi savoir quelles langues sont effectivement disponibles, quels partenaires publics ou privés accompagnent le projet et si les utilisateurs disposant de téléphones simples pourront eux aussi y accéder. Pour Niaga, le véritable test commencera donc sur le terrain. Si la plateforme permet réellement à un agriculteur, un vendeur, un étudiant ou un usager d'obtenir une information, d'échanger ou d'effectuer une démarche dans sa langue, elle pourra trouver sa place dans un paysage numérique concurrentiel. C'est sur cette utilité concrète dans la vie quotidienne, davantage que sur le nombre de fonctions annoncées, que le projet devra convaincre. ■

IBRAHIM BABY



ORPAILLEURS VENUS DE GUINÉE : BAMAKO FACE À L'AFFLUX

Contraints de quitter plusieurs sites d'orpaillage de Siguiri, en Guinée, des milliers de ressortissants étrangers ont rejoint le Mali depuis le début de la semaine. À Bamako, leur arrivée mobilise les autorités maliennes et burkinabè pour organiser leur accueil et leur retour.

JOSEPH A. DEMBÉLÉ ET ALI SANKARÉ



Des **orpailleurs étrangers** dans les rues de Bamako le 4 novembre 2026.

« Nous sommes en famille au Mali, mais notre souhait est de rentrer chez nous », confie Yacouba Sawadogo, orpailleur burkinabè arrivé après avoir quitté la Guinée. Depuis le 29 octobre, les autorités guinéennes ont suspendu l'orpaillage artisanal dans la région de Siguiri, invoquant la dégradation de l'environnement, la pollution des cours d'eau et l'utilisation de machines incompatibles avec l'exploitation artisanale. Plusieurs sites ont fermé, poussant de nombreux étrangers au départ. Devant l'ambassade du Burkina Faso à Bamako, des centaines de personnes, dont des femmes et des adolescents, attendaient mercredi leur rapatriement. Yacouba Sawadogo affirme avoir quitté un site situé à une quinzaine de kilomètres de Siguiri après une opération menée sans préavis. Il évoque des machines détruites ou brûlées, des vols et des violences. Ces accusations n'ont pas été confirmées par les autorités guinéennes, qui assurent que les opérations visent l'orpaillage illégal et doivent respecter les droits humains.

> ***Devant l'ambassade du Burkina Faso à Bamako, des centaines de personnes, dont des femmes et des adolescents, attendaient mercredi leur rapatriement.***

L'étudiant de l'Université Joseph Ki-Zerbo dit avoir travaillé dans l'orpaillage faute d'autres revenus. Selon lui, différentes contributions prélevées sur les sites réduisaient les gains des travailleurs. Son objectif est désormais de rejoindre le Burkina Faso et de retrouver sa famille. À Bamako, les besoins immédiats concernent l'alimentation, l'hébergement et le transport. Le passage par le Mali s'explique aussi par l'itinéraire terrestre et par le fait que l'ambassade burkinabè à Bamako couvre également la Guinée.

Mobilisation Face à l'afflux, le Centre de coordination et de gestion des crises a tenu une réunion d'urgence et annoncé des dispositions pour accueillir les personnes concernées puis organiser leur acheminement vers leurs pays d'origine. Le Burkina Faso a, de son côté, dépêché une délégation ministérielle à Bamako. L'Amicale des travailleurs burkinabè au Mali a lancé un appel aux contributions. Selon son Président, Jean-Paul Ouattara, des cars ont été mobilisés. André Ouédraogo, membre de l'Association des ressortissants burkinabè au Mali, indiquait mercredi qu'une dizaine de bus avaient déjà quitté Bamako pour Ouagadougou. Siaka Ouattara, installé au Mali depuis cinq ans, appelle à une réponse plus large. « C'est une situation humanitaire qui doit être prise en charge comme toute autre », estime-t-il, souhaitant une mobilisation des organisations humanitaires et des États concernés. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

KOULIKORO : LE NOUVEL HÔPITAL RÉGIONAL RÉALISÉ À 30%

Le chantier du nouvel hôpital régional de Koulikoro affiche un taux d'exécution de 30%. La ministre de la Santé, Assa Badiallo Touré, a visité le site le 2 novembre. Implanté sur 15 hectares, l'établissement doit renforcer l'offre de soins spécialisés dans la région. Le nouvel hôpital doit permettre à davantage de patients d'être pris en charge sur place, sans devoir se rendre à Bamako pour certains examens ou traitements. L'éloignement et le coût du transport compliquent encore l'accès aux soins pour plusieurs familles. La visite a coïncidé avec la deuxième Semaine régionale de la Société malienne de gynécologie-obstétrique. La campagne prévoit le dépistage gratuit de 2 000 femmes pour les lésions du col de l'utérus et les anomalies mammaires. Le futur hôpital et ces actions de dépistage doivent ainsi rapprocher les soins des populations locales et favoriser la détection plus précoce de certaines pathologies. ■

EN BREF

NOVEMBRE BLEU : MOBILISER POUR LA SANTÉ DES HOMMES

Novembre bleu s'inscrit dans le mouvement international Movember, consacré à la santé masculine. La campagne met l'accent sur les cancers de la prostate et du testicule, mais aussi sur la santé mentale et la prévention du suicide. Movember s'est fixé pour objectif de réduire de 25% les décès prématurés chez les hommes d'ici 2030. La campagne cherche à encourager les hommes à consulter plus tôt et à parler davantage de leur santé. Les problèmes liés à la sexualité, à l'intimité ou à la dépression restent souvent difficiles à évoquer, ce qui peut retarder le recours aux soins. **Réticences** Le dépistage tardif demeure une réalité. La peur du diagnostic et l'association du cancer à la mort peuvent encore freiner certaines consultations. Au Mali, le cancer de la prostate est le deuxième cancer le plus fréquent chez les hommes. Selon GLOBOCAN 2022, 712 nouveaux cas et 419 décès ont été estimés cette année-là. Pour 2026, l'Office national de la santé de la reproduction (ONASR) veut renforcer la sensibilisation et favoriser un recours plus précoce aux services de santé. Selon les objectifs annoncés, 800 000 personnes doivent être sensibilisées, 2 000 hommes dépistés, 100 prestataires formés et 50 professionnels des médias orientés. En 2025, la campagne avait permis de dépister 832 hommes, soit 41,6% de la cible fixée. Les hommes de 55 ans et plus représentaient 69,5% des personnes dépistées, selon le bilan de l'ONASR. La campagne encourage donc les hommes à consulter plus tôt, afin que la maladie puisse être détectée avant l'apparition de complications et soit prise en charge dans les meilleures conditions. ■

SAHARA OCCIDENTAL : LA MINURSO S'EN VA, LE CONFLIT DEMEURE

Le Sahara occidental, l'un des plus anciens conflits territoriaux encore non réglés, entre dans une phase inédite après l'expiration le 31 octobre du mandat de la MINURSO. Créée en 1991 pour surveiller le cessez-le-feu et préparer un référendum d'autodétermination, la mission cesse ses opérations sans avoir organisé cette consultation.

MASSIRÉ DIOP



Le Mandat de la **MINURSO** a expiré le 31 octobre 2026.

Ancienne colonie espagnole inscrite depuis 1963 sur la liste onusienne des territoires non autonomes, le Sahara occidental bascule dans le conflit au milieu des années 1970. Dans son avis de 1975, la Cour Internationale de Justice reconnaît certains liens historiques avec le Maroc et l'ensemble mauritanien, sans établir de souveraineté territoriale écartant l'autodétermination. Le retrait espagnol s'achève en février 1976. Le Polisario proclame la RASD, tandis que le Maroc et la Mauritanie prennent le contrôle de différentes zones. Nouakchott se retire en 1979. Le conflit marque aussi l'Afrique. Après l'admission de la RASD à l'OUA en 1982, le Maroc quitte l'organisation en 1984, avant de rejoindre l'Union africaine, dont la RASD demeure membre, en 2017.

Un tournant diplomatique Le cessez-le-feu de 1991 réduit fortement les combats. Le référendum prévu n'a cependant jamais lieu, notamment en raison des désaccords sur le corps électoral. Les hostilités reprennent en 2020 autour de Guerguerat. Entre-temps, Rabat propose en 2007 une autonomie sous souveraineté marocaine. En 2025, la Résolution 2797 appelle à négocier sur cette base tout en maintenant la référence à l'autodétermination. Un an plus tard, Washington va plus loin. Son projet prévoit de rebaptiser la MINURSO en MINUSO, supprimant la référence au référendum, et présente l'autonomie marocaine comme seule base de négociation. La Russie oppose son veto au texte, pourtant soutenu par onze membres. Son propre projet de prorogation technique recueille trois voix favorables, onze abstentions et une voix contre, celle des États-Unis. Le mandat expire donc le 31 octobre. La liquidation commence le lendemain. Selon l'ONU, elle prévoit le rapatriement d'environ 160 observateurs militaires, le départ de 180 personnels civils et la fermeture de 13 installations. La mission assurait aussi une présence d'observation autour du mur de sable et disposait d'une capacité spécialisée de lutte antimines. Son départ laisse donc ouverte la question du suivi des incidents. Le Maroc accueille favorablement le non-renouvellement. L'Algérie exprime son profond regret, tandis que le Polisario s'inquiète de l'impasse. António Guterres maintient Staffan de Mistura comme envoyé personnel et réaffirme le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Les opérations cessent, mais le règlement politique reste toujours à construire. ■

États-Unis Une vague bleue sanctionne Trump

Les Démocrates ont remporté les deux chambres du Congrès aux élections de mi-mandat du 3 novembre, mettant fin à deux années de contrôle républicain. Ils ont gagné plus de deux douzaines de circonscriptions à la Chambre et fait basculer sept sièges au Sénat, au Texas, au Kansas, en Ohio et en Caroline du Sud. Le scrutin apparaît comme un revers pour Donald Trump. Le coût de la vie, les droits de douane, la guerre en Iran, les accusations de corruption et le durcissement de la politique migratoire, marqué par les opérations de l'ICE, ont alimenté le mécontentement. Les sondages de sortie des urnes montrent qu'une majorité souhaitait renforcer les contre-pouvoirs face à la Maison-Blanche. La vague démocrate s'accompagne de plusieurs premières. Abdul El-Sayed, élu dans le Michigan, devient le premier musulman au Sénat. Peggy Flanagan, dans le Minnesota, est la première femme amérindienne élue Sénatrice. Keisha Lance Bottoms devient la première femme noire Gouverneure d'un État, tandis que Gina Hinojosa devient la première Gouverneure latina du Texas. À partir de janvier, les Démocrates pourront bloquer des nominations, freiner les projets législatifs de Trump et ouvrir des enquêtes parlementaires. Le Président conserve son droit de veto, annonçant deux années de confrontation politique. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

TRANSPORT MARITIME : LE RETOUR DE LA VOILE

Le transport maritime cherche à réduire son empreinte carbone en renouant avec une technologie ancienne : la voile. Le secteur représente environ 2 à 3% des émissions mondiales de CO2 et l'Organisation maritime internationale vise la neutralité carbone autour de 2050. Parmi les projets les plus avancés figure Miaraka, un porte-conteneurs actuellement en construction pour la compagnie coopérative Windcoop. Long de 91 mètres, il pourra transporter 210 conteneurs entre Marseille et Madagascar à partir de l'été 2027. Trois ailes rigides d'une surface totale de 1 050 m² assureront une part importante de la propulsion. Selon Windcoop, le vent pourrait fournir 52% de la propulsion en passant par le Cap de Bonne-Espérance et 61% via le Canal de Suez. La réduction des émissions de CO2 est estimée entre 44 et 57% selon l'itinéraire. La voile ne remplacera pas les moteurs. Elle apparaît cependant comme l'une des pistes permettant de réduire la consommation de carburant du fret maritime, avec des navires plus lents et de capacité plus limitée. ■

Sport

ÉLIMINATOIRES CAN 2027 : ANTHONY DA SILVA AJUSTE SON GROUPE FACE AU RWANDA

Pour la double confrontation contre le Rwanda, les 13 et 17 novembre 2026, comptant pour les 3ème et 4ème journées des éliminatoires de la CAN 2027, le sélectionneur national Anthony Da Silva a retenu 24 joueurs. 2 nouveaux visages et 3 retours marquent cette sélection, appelée à disputer deux rencontres décisives dans la course à la qualification.

Mohamed KENOUVI



Le sélectionneur national **Anthony Da Silva** (à gauche) et l'officier média de la FEMAFOOT, Ladji Adama Koné, lors de la conférence de presse de l'annonce de la **liste des Aigles** le 2 novembre 2026 à Bamako.

Moussa Kounfolo Yeo (Swansea City) et Mohamadou Kanté (West Ham) vont découvrir le rassemblement des Aigles. Ces deux premières convocations constituent les principales nouveautés de la liste dévoilée le lundi 2 novembre à Bamako. Le premier vient étoffer le secteur offensif, tandis que le second intègre un milieu de terrain privé de plusieurs éléments du précédent regroupement. Le défenseur Fodé Doucouré (FC Nantes) fait également son retour, tout comme les attaquants Gaoussou Diakité (RB Salzbourg) et Mamadou Camara (Montpellier). Au total, cinq joueurs intègrent le groupe et sept en sortent. Ange Martial Tia, Lassana Coulibaly, Adama Camara et Almamy Gory sont absents en raison de blessures. Sékou Koïta, Issa Djiguiba et le gardien N'Golo Traoré n'ont pas été reconduits. Ces changements ne remettent toutefois pas en cause l'ossature de l'équipe. Dix-neuf joueurs de la précédente liste sont maintenus, dont le capitaine Hamari Traoré, Amadou Haïdara, Aliou Dieng, Kamory Doumbia et Lassine Sinayoko. Le sélectionneur national entend préserver les automatismes acquis lors du dernier regroupement. « Nous souhaitons poursuivre dans la continuité du travail engagé », a-t-il expliqué.

Une qualification à portée de main

Cette stabilité sera mise à l'épreuve face à l'adversaire direct des Aigles dans la course à la CAN 2027. Les Aigles et les Amavubi comptent chacun six points après deux journées. Vainqueur du Cap-Vert (3-1), puis du Liberia (1-0), le Mali occupe la deuxième place du groupe K, derrière le Rwanda, qui bénéficie d'une meilleure différence de buts. La première manche se jouera le 13 novembre 2026 au stade du 26 Mars de Bamako. Quatre jours plus tard, les Aigles retrouveront les Amavubi au stade Amahoro de Kigali. L'enjeu est considérable : deux victoires permettraient au Mali de valider sa qualification pour la CAN 2027 avant même les deux dernières journées, prévues en mars prochain. En plus des choix individuels, Anthony Da Silva attend surtout de son groupe une réponse collective. Le sélectionneur compte sur l'engagement et la solidarité de ses joueurs pour confirmer les deux premières victoires. « Aucun talent, aucun statut, aucune individualité ne sera au-dessus du collectif », a-t-il insisté. ■

Ligue des Champions féminine de la CAF
L'USFAS dos au mur



L'USFAS a manqué son entrée en lice dans la Ligue des Champions féminine de la CAF 2026. Les Championnes du Mali ont été lourdement battues le 2 novembre 2026 par les Ghanéennes d'Ampem Darkoa (5-1), lors de leur premier match du groupe B. Les Maliennes avaient pourtant pris l'avantage dès la 11ème minute grâce à Oumou Koné. Mais elles ont rapidement cédé, encaissant deux buts aux 28ème et 31ème minutes, avant de sombrer après la pause avec trois nouvelles réalisations adverses. Dernière de sa poule avec zéro point et une différence de buts de –4, l'USFAS doit désormais réagir pour conserver ses chances de qualification pour les demi-finales. Sa prochaine sortie est prévue ce jeudi 5 novembre face aux Marocaines de l'AS FAR, tenantes du titre. Les joueuses maliennes boucleront la phase de groupes le dimanche 8 novembre contre les Ougandaises de Kawempe Muslim Ladies. ■ **M.K**

CARTONS DE LA SEMAINE

Mahamadou Sanogo, dit « Allah Ka Mahamadou », et Mohamed Coulibaly, surnommé « Lil Bougou », ont été sacrés Champions du monde de bras de fer sportif le 31 octobre 2026 en Inde. Les deux athlètes maliens ont remporté les titres chez les moins de 23 ans, respectivement dans les catégories des moins de 110 kg et des moins de 90 kg.

Thomas Peyroton-Dartet, champion paralympique français de cyclisme, a été suspendu à titre provisoire le 29 octobre 2026 après un contrôle antidopage ayant révélé la présence d'EPO, une substance interdite. Le prélèvement avait été effectué le 5 septembre, lors des Championnats du monde de paracyclisme sur route aux États-Unis. Le coureur fait désormais l'objet d'une procédure disciplinaire.

Culture

CULTURES TRADITIONNELLES : TRANSMETTRE LE FLAMBEAU AUX NOUVELLES GÉNÉRATIONS

À quelques jours de l'évènement, prévu du 13 au 15 novembre à la Maison des Jeunes de Bamako, la 8ème édition du Festival des cultures traditionnelles du Mali se prépare autour d'un enjeu central, celui de rapprocher les jeunes de leur patrimoine et d'assurer la transmission des savoirs ancestraux. Musique, danse, contes, écritures endogènes et artisanat seront au programme de ce rendez-vous.

Joseph Amara DEMBÉLÉ



Spectacle de marionnettes lors de l'édition 2025 du **Festival des cultures traditionnelles du Mali.**

Préserver les traditions ne consiste pas seulement à conserver les traces du passé. Il s'agit aussi de faire vivre les pratiques et de permettre aux nouvelles générations de se les approprier. C'est dans cette perspective que s'inscrit cette 8ème édition, organisée avec la Fédération des Associations du Mouvement N'KO et l'Association pour la promotion de la culture au Sahel. Placée sous le thème « La culture et l'éducation au service de la préservation de nos valeurs traditionnelles et du développement du Mali », elle met la transmission intergénérationnelle au cœur de ses activités. Un colloque sur la place de la culture dans l'éducation et une conférence autour du Kurukan Fuga sont annoncés. « Le public pourra découvrir la musique et la danse traditionnelles », affirme le promoteur du festival, Ibrahim Dionkoloni Coulibaly. Selon lui, l'objectif est de faire de la transmission une expérience concrète, fondée sur l'apprentissage et le partage. Pour Amadou Sangaré, joueur de n'goni, musique et danse traditionnelles constituent une part essentielle de l'identité culturelle. « J'ai moi-même appris cet art auprès des anciens, par l'observation, l'écoute et la pratique. Aujourd'hui, nous essayons de transmettre ce savoir aux jeunes, mais le défi est important », explique-t-il. Même s'il ne participe pas au festival, le quinquagénaire estime que ce rendez-vous peut susciter chez les jeunes le goût des traditions. Les organisateurs prévoient des démonstrations, des ateliers de découverte et des échanges entre détenteurs de savoirs et jeunes. Ceux-ci pourront observer les gestes, poser des questions et, selon les disciplines, s'essayer à certaines pratiques. L'enjeu dépasse le seul cadre du festival. Au Mali, plusieurs éléments du patrimoine vivant font l'objet de mesures de sauvegarde, dont le Sanké mon, les Kôrêdugaw et le M'bolon. Pour ce dernier, l'UNESCO cite la diminution du nombre d'initiés et la baisse d'intérêt des jeunes parmi les facteurs de fragilisation. En créant un espace de rencontre entre anciens et jeunes, le festival entend contribuer à maintenir ce lien et à faire de la transmission un acte vivant. ■

INFO PEOPLE

MAMA LE SUCCÈS: RENDEZ-VOUS PLACE DU CINQUANTENAIRE



Mama Le Succès donne rendez-vous à son public le samedi 7 novembre à la Place du Cinquantenaire, à Bamako. Le rappeur malien poursuit une année 2026 très active, marquée par la sortie en mars de l'album Maara, composé de douze titres, puis par plusieurs nouveaux morceaux. Il vient notamment de dévoiler le clip Mentalité, après No Body, deux chansons absentes de la tracklist de l'album. Le concert du 7 novembre permettra à l'artiste de défendre sur scène ses nouvelles productions et de retrouver un public qu'il entretient régulièrement à travers ses sorties.

LIMA STONNE : CONCERT LIVE AU CICB



Lima Stonne sera en concert le 13 novembre sur l'esplanade du Centre international de conférences de Bamako. Ce rendez-vous permettra au rappeur malien de présenter un univers où le hip-hop dialogue avec le donso n'goni, le balafon et des rythmes puisés dans les traditions locales. L'artiste s'est fait remarquer par cette volonté de rapprocher les codes du rap contemporain de sonorités enracinées dans sa culture. Le concert devrait mêler plusieurs titres de son répertoire avec une mise en avant de cette identité musicale. Prévu à partir de 14 heures, l'événement constitue l'un des rendez-vous attendus à Bamako en novembre.

Journal du Mali L'hebdo

Directeur de publication : Mahamadou CAMARA mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée : Aurélie DUPIN aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef : Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction : Ramata DIAOURÉ

Rédaction : Mohamed KENOUVI - Fatoumata MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Stagiaires : Joseph Amara Dembélé - Ali SANKARÉ

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse. Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako Tél : +223 20 23 00 66 www.journaldumali.com contact@journaldumali.com

Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00

www.afribone.com